



Relevé de décisions de l'Assemblée Générale consultée à distance le 29 juin 2021

L'Assemblée Générale a été consultée à distance conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts de la Ligue Nationale de Basket.

Ont été consultés par email entre le mardi 29/06/2021 et le mercredi 30/06/2021 :

MM. les Présidents des Clubs de Jeep® ÉLITE et de Pro B ;

MM. les Personnalités qualifiées de la LNB ;

MM. les Représentants de la FFBB ;

M. le Représentant des Entraîneurs des clubs de la LNB (SCB) ;

M. le Représentant des Médecins des Clubs de Jeep® ÉLITE et de PRO B ;

M. le Représentant des Arbitres (SNAB) ;

M. le Représentant des Joueurs Professionnels des clubs de la LNB (SNB) ;

- **Ci-après les représentants des clubs de Jeep® ELITE ayant répondu dans les délais impartis :**

**BOULAZAC BASKET DORDOGNE
JL BOURG BASKET
ELAN CHALON
CHAMPAGNE CHALONS REIMS
CHOLET BASKET
BCM GRAVELINES DUNKERQUE
LE MANS SARTHE BASKET
ESSM LE PORTEL
LIMOGES CSP
AS MONACO BASKET
NANTERRE 92 SAS
ORLEANS LOIRET BASKET
METROPOLITANS 92
CHORALE DE ROANNE
STRASBOURG IG**

**Laurent SERRES
Julien DESBOTTES
Dominique JUILLOT
Michel GOBILLOT
Jérôme MERIGNAC
Christian DEVOS
Christophe LE BOUILLE
Yann RIVOAL
Yves MARTINEZ
Sergei DYADECHKO
Jean DONNADIEU
Didier NOURAUULT
Alain BOUVARD
Emmanuel BROCHOT
Martial BELLON**

15 réponses, soit 30 voix pour les votes.

- **Ci-après les représentants des clubs de PRO Bayant répondu dans les délais impartis :**

AIX MAURIENNE SAVOIE BASKET
ANTIBES SHARKS
ADA BLOIS BASKET 41
BC SOUFFELWEYERSHEIM
ALM EVREUX
PARIS BASKETBALL
BASKET CLUB GRIES OBERHOFFEN
FOS PROVENCE BASKET
LILLE METROPOLE BASKET
HERMINE DE NANTES
ROUEN METROPOLE BASKET
ST CHAMOND BASKET
SAINT-QUENTIN BASKET BALL
JA VICHY-CLERMONT

Jean-Claude THIEFINE
Freddy TACHENY
Paul SEIGNOLLE
Eric AUVRAY
Patrick ROUSSEL
David KAHN
Romuald ROECKEL
Jean-Pierre BARNES
Bienvenue DJOMATIN
Thierry BROCHARD
Yvan GUEUDER
Roger PAOUR
Laurent PRACHE
Yann LE DIOURIS

14 réponses, soit **14** voix pour les votes.

- **Ci-après les personnalités qualifiées élues par les groupements sportifs de Jeep® ÉLITE et Pro B ayant répondu dans les délais impartis :**

M. BAUDIER
M. BERAL
M. LEMASSON
M. RAIMBAULT
M. PRIMAULT

- **Ci-après les personnalités qualifiées désignées par la FFBB ayant répondu dans les délais impartis :**

M. JEHANNO
M. SOUCHU

7 réponses soit **7** voix pour les votes.

- **Ci-après les représentants du Comité Directeur de la FFBB à l'Assemblée Générale ayant répondu dans les délais impartis :**

M. KROEMER
M. MERLIOT
M. DIA

3 réponses soit **6** voix pour les votes.

- **Ci-après le représentant des entraîneurs ayant répondu dans les délais impartis :**

M. RUIZ

- **Ci-après le représentant des joueurs ayant répondu dans les délais impartis :**

M. SY

2 réponses soit 2 voix pour les votes.

Conformément aux statuts, la moitié des membres de l'Assemblée Générale représentant au moins 50 % des voix a répondu à la consultation.

41 membres sur 54, représentant 59 voix sur 76 ont répondu à la consultation.

Les résultats de la consultation de l'Assemblée Générale sont donc valables, le quorum étant atteint.

Résolution n°1 – Création d'un championnat espoir PRO B

À la suite des décisions du Comité Directeur du 20 avril et 28 mai 2021, Il est décidé de la création d'un championnat espoir PRO B à compter de la saison 2021/2022.

Les principales dispositions règlementaires relatives à ce championnat, adoptées par le Comité Directeur du 28 juin 2021, figurent en annexe de la présente résolution.

Celles-ci seront caduques et non avenues en cas de rejet de la présente résolution.

Les membres de l'Assemblée Générale ont eu le choix entre les propositions suivantes :

- **Acceptation de la résolution**
- **Refus de la résolution**
- **Abstention**

- Résultats du vote :

Votants : 41 membres

Voix totales : 59

Voix exprimées : 54

Acceptation : 50 voix

Refus : 4 voix

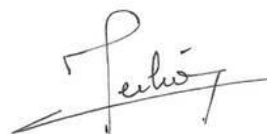
Abstention : 5 voix

La résolution 1 est adoptée à la majorité des votants.

*



**Le Président
M. Alain BERAL**



**Le Vice-Président
en Charge du Secrétariat Général
M. Paul MERLIOT**